



Direction générale
Direction du greffe
Division des élections et du soutien aux commissions
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : 514 872-3770
Télécopieur : 514 872-5655
www.ville.montreal.qc.ca/commissions

Le 19 septembre 2012

UNE INVITATION À TOUTE LA POPULATION

Étude publique du plan d'action canopée

Madame, Monsieur,

La commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs vous invite à participer à une assemblée publique d'information sur les enjeux, les orientations et les objectifs du nouveau Plan d'action canopée 2012-2021 qui s'appliquera tant sur le domaine public que privé.

Ce plan d'action vise à étendre de 20% à 25% le couvert arborescent sur le territoire de l'Île de Montréal. Le secteur privé est particulièrement interpellé par les mesures de ce plan d'action qui fixe comme cible la plantation de 120 000 arbres sur le domaine public et de 180 000 arbres sur les propriétés privées et institutionnelles.

Cette séance sera notamment l'occasion de présenter l'indice de canopée de chacun des arrondissements et villes liées de l'agglomération de Montréal, d'exposer les investissements nécessaires à la plantation et de témoigner des bénéfices environnementaux indéniables associés à ce plan, tels que le maintien de la biodiversité et la préservation de la qualité de l'air.

Un effort collectif

Le plan d'action canopée vise à rallier tous les partenaires montréalais, citoyens, institutions et entreprises compris, autour d'un vaste effort collectif de verdissement et de plantation d'arbres qui contribuera à terme, à la réduction des îlots de chaleur et favorisera une meilleure gestion des eaux pluviales pour le bénéfice de toute la population.

La population est invitée à prendre part en grand nombre à cette étude publique qui se déroulera à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, à la date suivante :

Le mercredi 3 octobre 2012, à 19 h – présentation du dossier et réception des commentaires du public.

Veillez noter que la séance se poursuivra le jeudi 4 octobre, à 19h00, au même endroit, si nécessaire.

Les personnes qui souhaitent intervenir lors de cette assemblée publique peuvent s'inscrire le soir même de la séance, à compter de 18 h 30 ou à l'avance, en communiquant avec la Direction du greffe au numéro 514 872-3770.

De plus, les citoyens et les organismes intéressés pourront transmettre à la commission leurs commentaires ou leurs mémoires, par écrit ou par courriel, jusqu'au 19 octobre 2012, aux adresses suivantes : Direction du greffe, Division des élections et du soutien aux commissions, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal, QC, H2Y 1C6 ou commissions@ville.montreal.qc.ca

La commission présentera ses recommandations à l'occasion d'une assemblée publique qui se tiendra le jeudi 6 décembre 2012, à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Document d'information

La documentation en soutien à cet examen est disponible, pour consultation, dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement, les hôtels de ville des villes liées, à la Direction du greffe, salle R.134 de l'hôtel de ville, et sur le portail www.ville.montreal.qc.ca/commissions.

En espérant vous compter parmi nous, je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le président de la commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs,



Richard Bélanger